

## Diagnostic lieux et équipements

Réaliser le diagnostic des sources d'inflammation présentes dans les zones identifiées

Description	
Identification et analyse des sources d'inflammation non liées aux équipements.	
Contenu	
Diagnostic des lieux de travail en fonction des mesures de prévention appliquées pour la gestion de des zones	<p>L'identification des sources d'inflammation est limitée à celles liées aux structures et aux locaux. Cette analyse concerne donc :</p> <p>L'électricité statique : identification des matériaux et des procédés susceptibles d'accumuler des charges électrostatiques dangereuses.</p> <p>Les courants vagabonds : identification des cheminements des courants de fuites, de défauts et de foudre susceptibles de générer des étincelles ou des échauffements dangereux.</p> <p>Les surfaces chaudes : identification des surfaces de procédés ou d'installations susceptibles d'enflammer les ATEX dans un des modes de fonctionnement définis par le classement des zones.</p> <p>La foudre : prise en compte des études et des mesures de protection mises en place sur le site.</p> <p>A l'issue du diagnostic une orientation vers de solution pour le maintien en service de l'équipement est proposée.</p>
-Moyen	
Plan des liaisons équipotentielles	Plans de détail des dispositifs de mise à la terre des installations (liaisons équipotentielles principales et supplémentaires)
Sols	Résistivité des sols. Rapport de mesurage.
Matériaux	Résistivité des matériaux. Certificats antistatiques.
Surfaces chaudes	Température des surfaces chaudes et moyens de maitrise de la température (soupape de sécurité, système instrumentée, etc.)
Foudre	Rapport d'analyse des risques foudres. Rapport de réception des mesures de protection. Documentation des moyens de protection (parafoudre)

## Diagnostic des installations électriques

Réaliser le diagnostic des sources d'inflammation présentes dans les zones identifiées

Description	
Vérification de la conformité des installations électriques aux règles de conception. Vérification de l'adaptation des matériels électriques aux zones et aux produits et du respect des règles de mise en œuvre.	
Contenu	
Diagnostic des lieux de travail en fonction des mesures de prévention appliquées pour la gestion des zones	Le diagnostic des matériels électriques est réalisé, si nécessaire, pour les équipements ne faisant pas l'objet de mesure de prévention particulière, (mise hors service automatique, maintenance ou inspection préventive, etc.)  Il est réalisé sur la base du marquage et si nécessaire de sa documentation.  <b>A l'issue du diagnostic une orientation vers de solution pour le maintien en service de l'équipement est proposée.</b>
Moyen	
Liste des matériels	Liste la plus exhaustive possible des matériels implantés dans les zones ATEX identifiées.  La liste devra faire apparaître le repère (TAG), le marquage ATEX et complémentaire, le numéro de certification éventuel et la position de l'appareil. (Modèle transmis par B2Dprévention s.a.s.).  <i>En OPTION : en cas d'impossibilité B2Dprévention s.a.s. pourra réaliser cette action à partir des FDS fournis.</i>
Documentation	Les documents à fournir sont les suivants :  Déclaration de conformité (en français), Notice d'instructions (en français), Attestation CE ou UE de type (éventuellement)
Moyen d'accès	PIR, nacelle avec conducteur selon les cas.  <i>En cas d'impossibilité les vérifications des règles de mises en œuvre ne seront pas réalisées.</i>

## Diagnostic des installations non-électriques

Réaliser le diagnostic des sources d'inflammation présentes dans les zones identifiées

Description	
<p>Vérification de la conformité des installations non-électriques aux règles de conception.</p> <p>Vérification de l'adaptation des matériels non-électriques aux zones et aux produits et du respect des règles de mise en œuvre.</p>	
Contenu	
<p>Diagnostic des lieux de travail en fonction des mesures de prévention appliquées pour la gestion de des zones</p>	<p>Le diagnostic des matériels non-électriques est réalisé, si nécessaire, pour les équipements ne faisant pas l'objet de mesure de prévention particulière, (mise hors service automatique, maintenance ou inspection préventive, etc.)</p> <p>Il est réalisé sur la base du marquage et si nécessaire de sa documentation (plan, notice d'instructions) et consiste en l'identification des sources d'inflammation dans différents modes de fonctionnement (suivant la zone ATEX d'implantation). Note : l'analyse détaillée des sources d'inflammation n'est réalisée que pour les équipements ayant été mis en service avant le 1 juillet 2003.</p> <p><b>A l'issue du diagnostic une orientation vers de solution pour le maintien en service de l'équipement est proposée.</b></p>
Moyen	
<p>Liste des matériels</p>	<p>Liste la plus exhaustive possible des matériels implantés dans les zones ATEX identifiées.</p> <p>La liste devra faire apparaître le repère (TAG), le marquage ATEX et complémentaire, le numéro de certification éventuel et la position de l'appareil. (Modèle transmis par B2Dprévention s.a.s).</p> <p><i>En OPTION : En cas d'impossibilité B2Dprévention s.a.s. pourra réaliser cette action à partir des FDS fournis.</i></p>
<p>Documentation</p>	<p>Les documents à fournir sont les suivants :</p> <p>Déclaration de conformité (en français),</p> <p>Notice d'instructions (en français),</p> <p>Attestation CE ou UE de type (éventuellement),</p> <p>Plan de construction avec détail des composants, des matériaux et des conditions de fonctionnement (vitesse, pression, etc.).</p>
<p>Moyen d'accès</p>	<p>PIR, nacelle avec conducteur selon les cas.</p> <p><i>En cas d'impossibilité les vérifications des règles de mises en œuvre ne seront pas réalisées.</i></p>